

1. MODALITES PARTICULIERES POUR LA PHASE FINALE DE N2

Après les 10 journées de la saison régulière,

1.1. Les 6 équipes classées 1^{re} de chaque poule de N2 disputeront une phase finale.

- 1.1.1. Si une des équipes classées première d'une poule déclare forfait, l'équipe de la même poule ayant le meilleur classement dans la poule et éligible à la montée pourra prétendre prendre sa place en phase finale.
- 1.1.2. La CFC désignera deux têtes de série en calculant pour les désigner la moyenne des valeurs des équipes sur dix journées comme décrit dans l'article 8 du règlement des ICN puis répartira les équipes restantes par tirage au sort intégral en deux poules de 3.
- 1.1.3. Le classement des poules sera établi selon les articles 18 et 19 du Règlement des interclubs.
- 1.1.4. Les deux premiers de chaque poule se rencontreront dans des demi-finales croisées qualificatives.
- 1.1.5. Les deux finalistes seront promus en N1.

1.2. Les équipes ne montant pas

- 1.2.1. Elles seront classées entre elles pour un éventuel repêchage selon leurs classements, nombre de points, matchs, sets et points de jeu, pris sur les résultats de la phase régulière.

1.3. Lieu des rencontres

- 1.3.1. Toutes ces rencontres se dérouleront sur 1 lieu, selon l'échéancier suivant :
 - samedi 11 h 00 1^{er} tour de poule : 2^e de poule contre 3^e de poule ;
 - samedi 14 h 00 2^e tour de poule : 1^{er} de poule contre perdant 1^{re} rencontre ;
 - samedi 17 h 00 3^e tour de poule : 1^{er} de poule contre gagnant 1^{re} rencontre.
 - dimanche 9 h 00 demi-finales croisées qualificatives.

Les équipements disponibles et la qualité de l'accueil des journées de la saison régulière seront pris en compte pour le choix du lieu d'accueil de la phase finale parmi les postulants.

2. MODALITES PARTICULIERES POUR LA PHASE FINALE DE N3

Après les 10 journées de la saison régulière,

2.1. Les 12 équipes classées 1^{ère} de chaque poule de N3 disputeront une phase finale.

- 2.1.1. Si une des équipes classées première d'une poule déclare forfait, l'équipe de la même poule ayant le meilleur classement dans la poule et éligible à la montée pourra prétendre prendre sa place en phase finale.
- 2.1.2. La CFC répartira ces équipes par zone géographique en trois poules de 4.
- 2.1.3. Les deux premiers de chaque poule (6 équipes) seront promus en N2.
- 2.1.4. Le classement des poules sera établi selon les articles 18 et 19 du Règlement des interclubs.

2.2. Les équipes ne montant pas

- 2.2.1. Elles seront classées entre elles pour un éventuel repêchage selon leurs classements, nombre de points, matchs, sets et points de jeu, pris sur les résultats de la phase régulière.

2.3. Lieux des rencontres

- 2.3.1. Toutes ces rencontres se dérouleront sur trois lieux, selon l'échéancier suivant :
- samedi 14h00 1^{er} tour de poule : 1^{er} de poule/3^e de poule et 2^e de poule/4^e de poule ;
 - samedi 17h00 2^e tour de poule : les vainqueurs se rencontrent et les perdants se rencontrent ;
 - dimanche 9h00 3^e tour de poule : vainqueurs du 1^{er} tour contre perdants du 1^{er} tour.

Les équipements disponibles et la qualité de l'accueil des journées de la saison régulière seront pris en compte pour le choix du lieu d'accueil de la phase finale parmi les postulants.